

POLITIQUE SALARIALE EN 2022, LE SSP ÉTAIT LÀ POUR VOUS !

Ces derniers mois, le comité du Syndicat des services publics (SSP) de la commune de Neuchâtel s'est engagé pour défendre vos salaires : nous avons demandé le maintien de l'échelon et l'adaptation pleine de la grille salariale aux hausses des coûts de la vie. Si l'échelon a pu être maintenu l'indexation de la grille salariale reste bien en dessous des hausses réelles du coût de la vie (+1,6% à la place de +3,2%).

La question de l'inflation reste pourtant à l'ordre du jour d'autant plus que toutes les augmentations annoncées se feront sentir dès le 1^{er} janvier (assurances maladies, nouveaux acomptes de charges des locataires etc...). C'est pourquoi **le SSP aura besoin de vous en 2023** afin d'obtenir une politique salariale qui prenne sérieusement en considération l'inflation et pas qu'une seule fois par année !

Le SSP, c'est qui ?

Notre syndicat, le SSP est le syndicat suisse des secteurs publics et parapublics. Il regroupe et défend les intérêts du personnel des administrations fédérales, cantonales et communales ainsi que des entreprises et institutions parapubliques. Nous avons des membres au sein du personnel communal et nos représentant·e·s participent à la commission des associations du personnel qui rencontre plusieurs fois par année une délégation du Conseil communal.

Rejoignez le SSP

**Plus nous serons nombreuses et nombreux au syndicat, plus nous serons fort·e·s. Les activités et prestations du SSP sont financées par les cotisations de ses membres, qui sont fixées en fonction du salaire. Il s'agit d'un bon investissement. Devenez membre du SSP !
Nous l'avons vu cette année l'action syndicale paie !**

Plus d'informations
en suivant le QR-code



N'hésitez pas à me contacter, je me ferai un plaisir de vous renseigner au +41 (0) 32 914 77 42 ou par e-mail marie.metrailler@ssp-vpod.ch